

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
28/06/95

Origine :
DRP

MME et MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

MM. les Directeurs
des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Réf. :

DRP n° 29/95

Plan de classement :

26110					
-------	--	--	--	--	--

Objet :

**DEPENSES IMPUTABLES AU COMPTE EMPLOYEUR EN MATIERE DE TARIFICATION DES
ACCIDENTS DU TRAVAIL**

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Com.circ PAT 1018/86

Date d'effet :

Avril 1995

Dossier suivi par :

J. LEONCIA

Téléphone :

45.38.60.36

Date de Réponse :

@

Direction des Risques Professionnels

/06/95

MME et MM. les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie

Objet : MM. les Directeurs
des Caisses Générales de Sécurité Sociale

P

Réf. : SRR - JAL/FN - DRP n° 29/95

Objet : Dépenses imputables au compte employeur en matière de tarification des accidents du travail.

vous serais obligé de bien vouloir mettre à jour, conformément au document annexé, la liste actualisée des codes "Actes" jointe à la circulaire PAT N° 1018/86 en date du 21 février 1986 et le fichier paramètre SGE TA-PR correspondant, afin de prendre en compte les codes nouvellement créés (voir tableau 1).

Par ailleurs, la comparaison entre la liste des codes actes qui vous a été adressée par lettre circulaire DPRP LC n° 6838/94 du 12 août 1994 et la table en vigueur auprès des CPAM nécessite une mise à jour complémentaire (voir tableau n°2).

fin, je vous informe que la gestion de la table des codes actes ne sera plus assurée en V₁ à tir de 1996. En conséquence, la Direction des Risques Professionnels sera amenée à vous en muniquer une nouvelle.

ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution du dossier.

Pour le Directeur
Le Directeur
des Risques Professionnels

Jean-Luc MARIE

TABLEAU 1**COMPLEMENT AU FICHER PARAMETRE DES CODES ACTES**

Code Acte	Libellé de l'information	Code de ventilation
044	Actes de diagnostic cotes KE	2
045	Actes de diagnostic cotes KE majoration nuit	2
046	Actes de diagnostic cotes KE majoration férié	2
047	Forfait chirurgie 1	2
048	Forfait chirurgie 2	2

Libellé de l'information	Code de ventilation
Indemnités journalières	1
Frais médicaux	2
Frais pharmaceutiques	3
Frais hospitalisation	4
Non ventilés (non imputables au comptes employeurs)	5
A ignorer (non imputable aux comptes employeurs)	A

TABLEAU 2**COMPLEMENT AU FICHIER PARAMETRE YMNA 002**

Code Acte	Libellé de l'information	Code de ventilation
265	Forfait de surveillance médicale cures thermales 2ème handicap	2
401	Urgence pharmaceutique	3
445	Forfait insuffisance respiratoire avec oxygène liquide	2
638	Frais de transport : véhicule personnel	2

Libellé de l'information	Code de ventilation
Indemnités journalières	1
Frais médicaux	2
Frais pharmaceutiques	3
Frais hospitalisation	4
Non ventilés (non imputables au comptes employeurs)	5
A ignorer (non imputable aux comptes employeurs)	A